barrières, à l'entrée et à la sortie des tunnels, sur les portions de route couvertes et non couvertes par l'aménagement.
Les 8 soirées consacrées au suivi ont permis de voir que 60% des individus longeaient correctement les barrières vers les tunnels. En règle générale, peu d'individus ont été notés immobilisés ou ayant du mal à franchir les passages, à l'exception du tunnel n°4, dont la situation trop encaissée n'offre pas une ouverture directement vers la zone de reproduction, ce qui semble déboussoler les animaux.
Le comptage des individus écrasés a permis de dénombrer 676 cadavres dont 70 se trouvaient sur la partie couverte par le crapauduc (250 mètres), proportionnellement au 800 mètres de route parcourus, cela nous donne 1 cadavre sur 4 trouvé sur la portion couverte par le crapauduc. D'après les observations réalisées, ces cadavres étaient surtout concentrés aux extrémités de l'aménagement, et concernaient donc essentiellement des animaux s'étant déplacés le long des barrières dans le mauvais sens, les amenant vers la route meurtrière. Au total 1539 individus ont été récupérés dans les caisses positionnées à la sortie des passages. La différence de fréquentation d'un tunnel à l'autre n'est pas très notable : on notera un maximum de 462 individus pour le premier tunnel, et un minimum de 336 individus pour le deuxième tunnel. Si l'on considère les axes de migration repérés avant 2008, on s'aperçoit que le tunnel 4, où de grosses concentrations d'animaux étaient autrefois notées, n'est pas le plus fréquenté, avec 349 individus comptabilisés, ce qui semble lié au problème précédemment évoqué.
Dans l'ensemble, le crapauduc du Bois Magneux semble donc assez efficace, avec cependant quelques inconvénients comme une difficulté des amphibiens à traverser un des tunnels ou encore le déplacement des individus dans le mauvais sens à l'extrémité des barrières. Pour rectifier certains de ces problèmes, des chantiers pourront être entrepris à l'automne prochain, notamment pour améliorer certaines parties des barrières mal positionnées, afin par exemple d'empêcher le retour des animaux vers la route).

